

## TD n°02 : Aborder l'affaire Dreyfus à travers deux articles de 1897

### 1. Analyse de l'article du 1<sup>er</sup> décembre 1897 « *Les braves gens sont rares quand il faut remonter le flot* » :

Cet article contient certains détails sur l'affaire Dreyfus :

- Le capitaine Dreyfus est condamné par un conseil de guerre pour crime de trahison.
- Le bandit qui vend ses frères ainsi que Judas a vendu son Dieu.
- Il est juif.
- La famille du condamné, juive elle aussi naturellement.
- Affaire.

Le journaliste qui a publié cet article y a introduit des termes dépréciatifs à l'encontre du capitaine Dreyfus : Bassesse – niaiserie – le traître – abstraction – l'âme noire – l'abominable figure – la honte de l'armée – le bandit – exécration – salir – impudente – infamie.

Certains termes renvoient à l'antisémitisme, tandis que le reste renvoie au patriotisme :

Insultes antisémites	Insultes renvoyant au contexte politique (guerre franco-allemande)
Le traître – l'âme noire – abominable figure – le bandit – exécration.	Bassesse – niaiserie – abstraction – la honte de l'armée – salir – impudente – infamie.

On remarque que la plupart des adjectifs péjoratifs font référence à l'antisémitisme.

D'après cet article, on apprend que Dreyfus était de confession juive, c'est-à-dire qu'il exerçait la religion fondée par le prophète Moïse, à savoir le Judaïsme. De plus, sa religion a un lien avec les descriptions dépréciatives de cet article du 1<sup>er</sup> décembre 1897.

A partir des propos péjoratifs de l'auteur, on peut facilement en conclure qu'il s'agit d'un **antidreyfusard**.

### 2. Analyse de l'article du 05 décembre 1897 « *L'antisémitisme a rendu l'erreur judiciaire possible* » :

- Le thème de ce deuxième article est l'antisémitisme qui a conduit à l'affaire Dreyfus.
- Son auteur s'indigne car la justice a condamné un innocent pour une simple affaire de religion.

- Les termes péjoratifs « brutalité », « effronterie », « ignoble », « bête humaine », « plus instinctifs », « plus bas », « perversion » et « démente » renvoient aux hauts gradés du conseil de guerre ainsi qu'aux antidreyfusards et pour justifier cela :

« Car, la vérité, ce n'est pas nous encore qui devons la dire, c'est le conseil de guerre qui doit la faire, éclatante. » Cette phrase dénonce les membres du conseil de guerre comme étant des menteurs et qu'on attend d'eux qu'ils disent la vérité.

- Le passage qui nous donne un indice sur l'identité de l'auteur de cet article : « outre ma révolte humaine, en romancier, en dramaturge, bouleversé d'enthousiasme devant un cas d'une beauté si effroyable. » Les mots « romancier » et « dramaturge » nous font penser à *Emile Zola*, car il était le seul écrivain français à l'époque qui avait soutenu le capitaine Dreyfus.
- Dans le dernier paragraphe, Zola souligne l'importance du conseil de guerre sur le fait de dire la vérité à propos de Dreyfus et que c'est à ce moment-là seulement que Zola et ses compatriotes dreyfusards obtiendront gain de cause.
- D'après cet article, l'auteur est un **dreyfusard** car il considère que l'armée française est corrompue.